

TGIRT-EIJB Waskaganish

UA 85-62

Procès-verbal de la

CINQUIÈME RENCONTRE

Tenue le 30 novembre 2016, à la salle de conférence de l'édifice CTA de Waskaganish



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 21 MARS 2017

TGIRT-EIBJ WASKAGANISH CINQUIÈME RENCONTRE

DATE : Le 30 novembre 2016

HEURE : 9 h 30

LIEU : Salle de conférence, Édifice
CTA de Waskaganish

PRÉSENCES :

MOAR, Elvis

STEVENS, Thomas

CHEEZO, Wayne

MOAR, Bert

ERLESS, Ryan

DIAMOND, Gilbert

MICHAUD, Luc (Tél.)

FORTIN, Isabelle

MORASSE, Johanne

FILION, Martin (Tél.)

LAROCHE, Marie-Ève (Tél.)

OUELLET, Stéphane (Tél.)

SECOND, Julien (Tél.)

VEILLEUX-NOLIN, Mélanie (tél.)

GOMES, Alex

ORGANISME :

Waskaganish Cree Trappers Association A04

Waskaganish Cree Trappers Association

Waskaganish Cree Forest Authority

Waskaganish Economic Development

Community Services

Waskaganish Cree Trappers Association N08

Tembec GRF Abitibi-Ouest

MFFP – Forêt

GREIBJ

ARBJ

MFFP – Forêt

CNG

MFFP – Faune

MDDELCC

GREIBJ

OBSERVATEURS :

INVITÉS :

COORDONNATEUR :

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 30 novembre 2016 à 9 h 43.	Sur proposition de M. Thomas Stevens, dûment appuyé par M. Wayne Cheezo, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 9 h 43 le 30 novembre 2016.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 novembre 2016	M. Gomes passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M. Luc Michaud, dûment appuyé par M. Wayne Cheezo, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 août 2016	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal.	Sur proposition de M. Thomas Stevens, dûment appuyé par M. Elvis Moar, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que lu.
4. Suivi de la rencontre du 30 août 2016.		
5. Correspondance		
6. Présentation MDDELCC – Nouvelles Aires protégées d'EIBJ	M ^{me} Mélanie Veilleux-Nolin fait une présentation sur la création des aires protégées issues de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses. Des questions sont posées : Est-ce que l'entretien des routes est permis à l'intérieur des aires protégées? Oui. Qu'en est-il des sentiers de motoneige? Ceux qui existent déjà ne seront pas affectés, les nouveaux devront être soumis pour étude.	Il est décidé que M. Thomas Stevens travaillera avec M ^{me} Marie-Ève Larouche au niveau d'une carte détaillant les nouveaux sentiers de motoneige.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
<p>7. Présentation MFFP – PAFIO 2017-2018</p>	<p>M^{me} Marie-Ève Larouche présente le PAFIO 2017-2018.</p> <p>Des observations sont effectuées :</p> <p>Il est requis du MFFP l'envoi du PAFIO 2017-2018 à M. Wayne Cheezo et M. Alex Gomes, pour la zone où l'aire de trappe N8 chevauche l'UA 85-51.</p> <p>L'aire de trappe A04 présente quelques modifications liées au Chapitre III, vis-à-vis de zones tampons de 200 m entre les blocs de coupe.</p> <p>Une question est posée : Faut-il de la glace cette année, est-ce qu'on ira couper dans cette unité cet hiver?</p> <p>Tembec ne prévoit pas de couper cet hiver à cet emplacement.</p>	<p>Sur proposition de M. Wayne Cheezo, dûment appuyé par M. Thomas Stevens, il est unanimement convenu d'adopter les éléments présentés au PAFIO, avec les observations retenues.</p>
<p>8. Présentation MFFP – Grille de gestion des écarts de l'UA 85-62</p>	<p>M^{me} Marie-Ève Larouche présente la grille de gestion des écarts de l'UA 85-62.</p> <p>M. Wayne Cheezo demande si les piles de bois mort peuvent être brûlées.</p>	<p>Sur proposition de M. Luc Michaud, dûment appuyé par M. Bert Moar, il est unanimement convenu d'adopter la grille des écarts telle que présentée.</p> <p>M. Wayne Cheezo propose d'envoyer une carte indiquant la localisation des piles de bois mort pour que le MFFP puisse juger s'il serait acceptable de les brûler.</p>
<p>9. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Waskaganish</p>	<p>Valeur : Maintien des fonctions écosystémiques Objectif : Assurer la pérennité des ressources fauniques</p> <p>Valeur : Maintien de la qualité des cours d'eau Objectif : Minimiser la sédimentation causée par les coupes forestières</p> <p>Indicateur : Pourcentage de bande riveraine de 60 m pour les cours d'eau de plus de 5 m de largeur, aux endroits spécifiques (rivières, lacs, marécages, pentes raides)</p> <p>Valeur : Gestion du réseau routier forestier Objectifs : Limiter l'expansion du réseau routier</p> <p>Indicateur : Pourcentage de la cartographie détaillée et à jour du réseau routier forestier de l'UA</p> <p>Réduire la redondance du réseau routier</p> <p>Indicateur : Pourcentage de la cartographie détaillée récente de l'UA, identifiant les chemins forestiers non utilisés de manière active</p> <p>Maintien de la qualité des principaux accès</p> <p>Indicateur : Pourcentage de la cartographie des chemins multiressources à maintenir en bon état.</p> <p>Valeur : Conservation de l'habitat de l'original</p>	<p>Les VOIC sont adoptés à l'unanimité.</p> <p>M. Wayne Cheezo propose que l'on programme une rencontre annuelle régionale de toutes les tables GIRT. Il propose en outre d'établir une carte de support des cours d'eau d'intérêt.</p> <p>Il est proposé d'apporter les cartes des trappeurs au Programme de Sites fauniques d'Intérêt (SFI).</p> <p>M. Wayne Cheezo propose un partenariat avec Nemaska pour combler les besoins au niveau des travaux sylvicoles dans la communauté.</p> <p>M. Stéphane Ouellet se charge de trouver une compagnie qui pourrait agir à titre d'entreprise sylvicole pour l'obtention de contrats de travaux sylvicoles pour favoriser le développement de cette main d'œuvre à Waskaganish.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>Objectifs : Conserver les peuplements feuillus et mixtes Indicateur : Pourcentage de blocs de forêts résiduelles mixtes et feuillues, tel que prévu à l'article 3.10.4</p> <p>Conserver la connectivité Indicateur : Pourcentage de corridors de déplacement des orignaux, de 60 m de largeur et plus, entre les peuplements mixtes et feuillus</p> <p>Conserver les bandes riveraines Indicateur : Pourcentage de bandes riveraines d'au moins 20 m</p> <p>Valeur : Conservation de l'habitat du poisson Objectif : Protection des frayères Indicateur : Pourcentage de frayères répertoriées protégées</p> <p>Valeur : Maintien de l'approvisionnement ligneux (quantité, qualité, coûts) Objectif : Assurer la rentabilité des usines de sciage Indicateur : Pourcentage des attributions comparativement à la période précédente (quantité, qualité, coûts)</p> <p>Valeur : Aménagement forestier durable Objectif : Maintien de la certification forestière Indicateur : Pourcentage de forêts certifiées comparativement à la période précédente</p> <p>M. Wayne Cheezo signale qu'ils n'obtiennent jamais d'informations du CNG. Il évoque la question des travaux sylvicoles dans la communauté et le manque d'argent pour ceux-ci.</p>	
10. Adoption du calendrier des rencontres de 2017 de la TGIRT-EIBJ Waskaganish		Sur proposition de M. Bert Moar, dûment appuyé par M. Luc Michaud, il est unanimement convenu d'adopter le calendrier 2017 des rencontres de la TGIRT-EIBJ Waskaganish.
11. Divers		
12. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 12 h 39.	Sur proposition de M. Luc Michaud, dûment appuyé par M. Wayne Cheezo, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 39 le 30 novembre 2016.